



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de :
Règlement (CE) n° 1907/2006, règlement (CE) n° 1272/2008 et règlement (CE) n° 2020/878

LUB FOOD GR

Date de révision 21-août-2024

Supersedes Date 15-août-2023

Numéro de révision 3

1. Identification

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit LUB FOOD GR

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Graisse lubrifiante.
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant
NTN Europe
1 rue des usines
74010 ANNECY cedex
France
Tel +33 4 50 65 30 00

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec

Adresse de courriel

fds@ntn-snr.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +33 4 50 65 99 42 during working hours.

Numéro d'appel d'urgence - §45 - (CE)1272/2008	
Europe	112
France	ORFILA : + 33 (0) 1 45 42 59 59

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon le règlement
(CE) no 1272/2008 [CLP]**

Ce mélange est classé comme non dangereux selon le règlement (CE) no 1272/2008 [CLP]

2.2. Éléments d'étiquetage

Ce mélange est classé comme non dangereux selon le règlement (CE) no 1272/2008 [CLP]

2.3. Autres dangers

Les composants présents dans cette formulation ne remplissent pas les critères pour une classification comme substance PBT ou vPvB.

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou suspecté.

3. Composition/information sur les ingrédients

3.1 Substances

Non applicable.

3.2 Mélanges

Ce mélange est classé comme non dangereux selon le règlement (CE) no 1272/2008 [CLP]

Le produit ne contient aucune substance qui, à sa concentration donnée, est considérée comme dangereuse pour la santé

Ingredient comments This product is a anhydrous calciumgrease based on biodegradable synthetic ester with additives.

Texte intégral des phrases H et EUH; voir la section 16

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration \geq à 0,1 % (Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), Article 59)

4. Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Conseils généraux	Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.
Inhalation	Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs.
Contact avec les yeux	Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver la peau à l'eau et au savon. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne pas provoquer de vomissements sans une consultation médicale. Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	Aucun renseignement disponible.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucun renseignement disponible.

4.3. Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat. CO₂, poudre chimique sèche, sable sec, mousse antialcool.

Incendie majeur AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers associés au produit chimique Un feu peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles S'assurer une ventilation adéquate. Extrêmement glissant lorsque le produit est déversé.

Pour les intervenants d'urgence Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

6.2. Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser avec du sable ou autre matière absorbante non combustible et transférer dans un contenant pour en disposer plus tard.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

6.4. Référence à d'autres sections

Références à d'autres sections Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Consulter la Section 13 pour plus de renseignements.

7. Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire S'assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux et le contact prolongé ou répété avec la peau.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Stocker à une température ne dépassant pas 45 °C/ 113 °F.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Méthodes de gestion des risques (MGR) Les renseignements requis sont donnés dans la présente fiche signalétique.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Limites d'exposition professionnelle biologique Ce produit, sous sa forme commerciale, ne contient aucune matière dangereuse avec des limites biologiques établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Dose dérivée sans effet (DNEL) Aucun renseignement disponible.

Concentration estimée sans effet (CESE) Aucun renseignement disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ingénierie Douches oculaires. Systèmes de ventilation.

Équipement de protection individuelle



Protection des mains Porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374. Caoutchouc nitrile. S'assurer de ne pas excéder le temps de protection du matériau du gant. Se référer au fournisseur du gant pour des renseignements sur le temps de protection pour un type de gants en particulier.

Protection des yeux/du visage Aucun équipement de protection particulier requis. En cas de risques d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection particulier requis.

Protection respiratoire Aucun dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'exposition au brouillard, à la pulvérisation ou à l'aérosol, porter une protection respiratoire et une tenue de protection individuelles appropriées.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Pâte / Gel Liquide
Aspect	Semi-solid
Couleur	Aucun renseignement disponible
Odeur	Aucun renseignement disponible
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
Point de fusion / point de congélation		Non applicable
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition		Non applicable
Inflammabilité		Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun renseignement disponible
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	Aucun renseignement disponible
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	Aucun renseignement disponible
Point d'éclair	> 150 °C / > 302 °F	A base d'huiles de base
Température d'auto-inflammation		Non applicable
Température de décomposition		Aucun renseignement disponible
pH		Non applicable
pH (en solution aqueuse)		Aucun renseignement disponible
Viscosité cinématique	> 20.5 mm ² /s	@ 40 °C
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun renseignement disponible
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau	
Solubilité(s)		Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Non applicable
Pression de vapeur		Non applicable
Densité relative		Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucune donnée disponible	
Masse volumique du liquide	< 1000 kg/m ³ @ 25 °C / 77 °F	
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible	Non applicable
Caractéristiques des particules		Non applicable
Dimension de particules	Aucun renseignement disponible	
Distribution granulométrique	Aucun renseignement disponible	

9.2. Autres informations

Teneur en COV Non applicable

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Propriétés explosives Aucun dans des conditions normales d'utilisation
 Propriétés comburantes Aucun renseignement disponible

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Réactivité Stable.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Chaleur excessive

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Aucun.

Sensibilité à la décharge électrostatique Aucun.

11. Données toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Renseignements sur le produit Ce produit ne présente pas un risque de toxicité aiguë selon les renseignements connus ou fournis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Pas une voie d'exposition prévue. Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Contact avec les yeux	Ne devrait pas causer d'irritation des yeux.
Contact avec la peau	Non irritant lors d'une utilisation normale. Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et causer une irritation.
Ingestion	Aucun danger connu par ingestion. Peut causer un inconfort gastro-intestinal s'il est consommé en grandes quantités.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	4.485,20 mg/kg
ETAmél (cutané)	2.106,00 mg/kg

Toxicité aiguë inconnue

0 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité aiguë inconnue

Renseignements sur les composants**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

Corrosion cutanée/irritation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers***11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes***

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou suspecté.

11.2.2. Autres renseignements

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques**12.1. Toxicité**

Écotoxicité Non considéré comme nocif pour la vie aquatique.

Toxicité aquatique inconnue Contient 0 % de composants avec des dangers inconnus pour le milieu aquatique.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradation The principal constituents are biodegradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation La substance n'est pas bioaccumulable.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Après un déversement, adsorbé par le sol.

Mobilité Insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation des substances PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou suspecté.

12.7. Autres effets nocifs

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales. Éliminer le contenu/réceptacle dans un incinérateur industriel. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

Codes de déchet / désignations de déchet selon EWC / AVV 13 08 99*.

14. Informations relatives au transport

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification Non réglementé

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU Non réglementé

14.3 Classe (s) de danger relatives au transport Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Dangers environnementaux Non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucun

RID

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification Non réglementé

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU Non réglementé

14.3 Classe (s) de danger relatives au transport Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Dangers environnementaux Non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucun

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification Non réglementé

14.2 Désignation officielle de transport Non réglementé de l'ONU

14.3 Classe (s) de danger relatives au transport Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Dangers environnementaux Non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucun

IATA

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification Non réglementé

14.2 Désignation officielle de transport Non réglementé de l'ONU

14.3 Classe (s) de danger relatives au transport Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Dangers environnementaux Non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucun

OACI (air)

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification Non réglementé

14.2 Désignation officielle de transport Non réglementé de l'ONU

14.3 Classe (s) de danger relatives au transport Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Dangers environnementaux Non applicable

14.6 Dispositions particulières Aucun

14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

Aucun renseignement disponible

15. Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de danger pour l'eau (WGK) légèrement dangereux pour l'eau (WGK 1)

Union européenne

Prendre note de la directive 98/24/CE sur la protection de la santé et de la sécurité, des travailleurs contre les risques liés à .des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations ou restriction d'utilisation :

Ce produit ne contient pas de substances candidates soumises à une autorisation (Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), annexe XIV). Ce produit ne contient pas de substances candidates soumises à une restriction (Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), annexe XVII).

Polluants organiques persistants

Non applicable.

Exigences en matière de notification d'exportation

Non applicable.

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

Non contrôlé.

Règlement (CE) 1005/2009 sur les substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)

Non applicable.

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS/LES	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)
REACH	Est conforme à (aux)
ENCS	Est conforme à (aux)
IECSC	Est conforme à (aux)
KECI	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
AIIC	Est conforme à (aux)
NZIoC	Est conforme à (aux)
TSCI	Est conforme à (aux)

Légende :**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées**REACH** - Registration, Evaluation, Authorization, and Restriction of Chemicals Regulation (EC 1907/2006)**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine**KECL** - Inventaire coréen des produits chimiques existants**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines**AIIC** - Inventaire australien des substances chimiques industriels**NZIoC** - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande**TSCI** - Taiwan Chemical Substance Inventory**15.2. Évaluation de la sécurité chimique****Rapport de sécurité chimique** Aucun renseignement disponible**16. Autres informations****Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**

ADR - European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road

ATE - Acute Toxicity Estimate

CAS - Chemical Abstracts Service

CLP - EU Regulation on the Classification, Labelling and Packaging of Substances and Mixture

EC - European Commission

EUH - European Hazard statement

GHS - Globally Harmonized System of Classification and Labelling

IATA - International Air Transport Association

IMDG - International Maritime Dangerous Goods

PBT - Persistent, Bio-accumulative and Toxic

REACH - Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

RID - European Agreements Concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail

STOT - Specific Target Organ Toxicity

VOC - Volatile Organic Compounds

vPvB - Very Persistent, Very Bio-accumulative

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	Sk*	Désignation de la peau

Procédure de classification

Méthode de calcul

Principe d'extrapolation de « Mélanges essentiellement similaires »

Jugement expert et établissement du poids de la preuve

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

Agence de protection de l'environnement

Agence européenne des produits chimiques

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESAs)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique
Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

RTECS (Registre des effets toxiques des substances chimiques)

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Organisation mondiale de la Santé

Date de révision 21-août-2024

Note de révision Sections de la FS mises à jour, 3, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.

Conseils relatifs à la formation Aucun en particulier. Les renseignements requis sont donnés dans la présente fiche signalétique.

Cette fiche signalétique est conforme aux exigences du règlement (CE) no 1907/2006

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique